

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
EXTRAORDINAIRE
DE L'APE du 31 JANVIER 2009

Ordre du jour :

Présentation du budget 2009 et du plan d'augmentation des écolages 2010/2011 et vote les concernant.

101 familles sont présentes, 15 sont représentées.

En préambule, Monsieur Perrin, Président de l'APE, informe l'Assemblée des parents que Monsieur l'Ambassadeur de France souhaite faire une communication.

Monsieur l'Ambassadeur déplore les querelles de personnes qui sont arrivés à sa connaissance et qui tendent à mettre à mal le fonctionnement du lycée et à en ternir la réputation. Il tient à donner des réponses aussi précises et exactes que possible sur les questions posées sur une pétition anonyme qui circulent parmi les parents.

Monsieur l'Ambassadeur reprend les points suivants : « Budget non voté, démissions successives en mai, arrêt d'audit, non approbation rapport moral et financier, » et il y apporte des réponses claires.

- Concernant le budget

Le gestionnaire et proviseur ont parlé d'une contribution de 6% applicable dès le 01/09/2009. Un parent d'élève a contesté cette mesure en disant qu'elle n'était pas applicable. L'AEFE a confirmé par écrit que cette mesure est applicable dès septembre 2009.

- Concernant l'audit

L'audit n'est plus une question puisqu'il a été régulièrement décidé lors de l'AGE du 17 décembre 2008. Il aura donc lieu après appel d'offre mais l'Ambassadeur demande à ce que l'AEFE soit informé des termes de référence de celui-ci.

- Concernant l'inéligibilité d'un membre du bureau de l'APE élu en Mai 2008,

Monsieur l'ambassadeur précise que la question avait été posée à l'avocat de l'ambassade qui avait donné une réponse claire conforme au statut de l'association. Le bureau actuel a été régulièrement élu.